



# Le Poulpe

BULLETIN DE LIAISON DE LA SEPANSO GIRONDE

Hiver 2016-2017

## Les Nouvelles

### Edito

Alors que le monde est en plein chaos politique, la France n'échappant pas à ces bouleversements et chaque nouvel élu s'appliquant à défaire ce qu'a fait son prédécesseur, que restera-t-il des avancées concernant la préservation de la nature après les prochaines élections ? Les mesures du Grenelle de l'environnement seront-elles encore d'actualité alors que chacun s'emploie déjà par tous les moyens à les contourner, faisant passer les intérêts particuliers avant l'intérêt général ?

Pour les associations, la tâche est de plus en plus ardue et exige que nous soyons nombreux à nous investir.

C.G.

### A vos agendas

- **Samedi 6 mai** : prochaine Assemblée générale de la SEPANSO Gironde. Vous recevrez une convocation ultérieurement

- **Jeudi 9 février à 20 h 30 à Créon (cinéma Max Linder)** : Un film à voir absolument : « L'intérêt général et moi »

*Notre-Dame-des-Landes, LGV Sud-Ouest, autoroute A 65 : trois grands projets d'infrastructures mis en œuvre au nom de l'intérêt général et qui ont pourtant suscité de très importants mouvements de contestation. On pourrait ajouter la LGV GPO, le golf de Villenave d'Ornon,... cela pose la question de la notion d'intérêt général.*

*Les réalisateurs, Sophie Metrich et Julien Milanesi, ont mené l'enquête en allant à la rencontre des différents protagonistes de ces controverses : représentants des mouvements citoyens engagés contre ces projets, élus qui les combattent ou les soutiennent, hauts fonctionnaires impliqués dans les décisions et journalistes qui rendent compte de ces conflits.*

*La notion de démocratie est-elle perçue de la même façon par tout le monde ? Comment la société du XXIème siècle peut-elle être organisée de manière démocratique ?*

- **Jusqu'au 11 septembre 2017** : n'oubliez pas de participer à l'initiative cadre européenne **People-4soil pour la protection des sols** : c'est la possibilité pour un million de citoyens européens de saisir la Commission européenne afin qu'elle propose un texte pour que les sols soient enfin protégés (voir Poulpe précédent).

Vote sur le site officiel ([www.people4soil.eu](http://www.people4soil.eu)) et sur les sites des organisations membres dont FNE.

### Formation de bénévoles sur les thématiques de l'eau

En novembre 2016 et janvier 2017, la SEPANSO Gironde et FNE Midi – Pyrénées ont organisé deux journées de formation concernant les continuités écologiques et la représentation des APNE dans les instances de l'eau. Ce sont Aurore Carlot, animatrice des APNE du bassin Adour Garonne, et Thierry Alezine, hydrogéologue de la SEPANSO, qui ont été les maîtres d'oeuvre de ces manifestations.

La première journée s'est déroulée dans la vallée du Ciron qui fait l'objet d'un SAGE (Schéma d'aménagement et de Gestion des Eaux) et constitue un site Natura 2000, mais dont le cours est encombré par de nombreux barrages dont beaucoup ne sont plus en activité. Après une matinée d'exposés et de discussions, l'après-midi a été consacrée à 2 visites de terrain qui ont clairement montré que l'arasement de barrages permettait une revitalisation du cours d'eau avec réapparition d'espèces (faune et flore) qui avaient disparu.

La deuxième journée a eu lieu à la Maison de la Nature et de l'Environnement de Bordeaux et a rassemblé une vingtaine de personnes de la Nouvelle Aquitaine. La matinée a été consacrée à une présentation de la réglementation de l'eau à partir de la Directive Cadre Européenne et des instances qui en découlent. La complexité de l'organisation et l'abondance des sujets à traiter ont pu ainsi être mieux appréhendées. Les participants ont souligné le manque de respect de la convention d'Aarhus concernant la concertation en amont des projets. L'après-midi était consacrée à des échanges entre les participants pour mieux définir le rôle des APNE dans les instances. Le manque de moyens des associations a été mis en exergue, d'autant plus que les sujets deviennent de plus en plus techniques. L'accent a donc été mis sur le travail en équipe, la connaissance des acteurs du territoire, l'assiduité, le langage et la communication et le guide remis à l'issue de la rencontre sera d'une grande utilité pour nos représentants.

C. B.



Grues posées sur le marais

## Sortie des adhérents sur la Réserve naturelle de l'étang de Cousseau : les dames grises étaient au rendez-vous

Il ne faisait pas très chaud (0 à 1°) et le brouillard semblait tenace ce matin du 8 janvier, lorsque nous nous sommes mis en chemin vers la Réserve. A peine trois kilomètres à parcourir à pieds, mais mauvais début pour le président de la SEPANSO Aquitaine qui fit une chute réveillant une ancienne douleur : heureusement, le véhicule de la Réserve était prévu pour les personnes en difficulté.

A l'entrée de la Réserve, le garde animateur, Yann Toutain, nous explique les différentes missions d'une Réserve naturelle : préservation des écosystèmes, observation en vue d'acquérir de nouvelles connaissances sur les espèces et les milieux, gestion avec un minimum d'interventions humaines, sensibilisation du public lors des visites guidées.

Un deuxième arrêt permet de découvrir la clairière au bord de l'étang, avec une très belle lumière lorsque les nuages voulaient bien s'écarter. Pour les pique-niques, Yann, secondé par Mathilde, nous avait préparé une salle à manger douillette au milieu des bottes de foin.

Un peu plus loin, Yann nous explique comment on gère une réserve afin de restaurer les milieux originels : ici la forêt mixte, en supprimant petit

à petit les jeunes pins afin de laisser la place à une régénération naturelle des feuillus ; la réouverture des barins, ces dépressions humides intradunaires qui s'étaient peu à peu boisées et asséchées sous l'action des bouleaux, grands consommateurs d'eau. La réouverture de ces milieux permet la réinstallation de la molinie bleue, graminée caractéristique de la lande humide, et sur laquelle vivent les chenilles du fadet des laïches «*Coenonympha oedippus* ». Cette espèce de papillon, considérée comme menacée sur la liste rouge des insectes de France métropolitaine, est protégée par la convention de Berne et la Directive Habitats de l'UE.

Nous découvrons également les "vaches marines" (de marais), très utiles pour assurer une gestion douce de la Réserve de Cousseau et d'autres espaces naturels protégés. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une espèce sauvage, ce sont les derniers représentants d'une population qui a longtemps vécu en liberté entre littoral et forêt landaise et qui été sauvée in extremis grâce au concours de la SEPANSO et du Conservatoire des races d'Aquitaine. Cette race bénéficie d'un programme génétique de conservation et de développement animé par le Conservatoire des Races d'Aquitaine et la SEPANSO.

Enfin nous atteignons le belvédère, d'où l'on espère voir arriver les milliers de grues qui viennent passer la nuit sur le marais après s'être restaurées alentours. Nous apprenons que c'est le plus gros oiseau migrateur qui survole notre région et dont une bonne partie passe l'hiver à Cousseau, Arjuzanx et quelques autres stations du plateau landais. De son plumage à son comportement amoureux, rien ne nous est épargné, pour le plus grand plaisir des participants. Par chance le temps se dégage en cours d'après-midi et, vers 16 h 30, les premiers vols apparaissent au loin et se posent sur les terres émergées du marais. Nous pouvons aller les admirer depuis la tour d'observation récemment construite et les détenteurs de téléobjectifs peuvent prendre de belles photos.

De retour sur le belvédère, des boissons chaudes et cakes nous attendent grâce à Mathilde qui avait préparé ce moment convivial et à qui nous pouvons dire un grand merci pour l'aide apportée à chacun. Le jour commençant à baisser, nous prenons le chemin du retour et arrivons de justesse au parking sans avoir eu à sortir les lampes frontales. Nous espérons que les visiteurs auront gardé un bon souvenir de cette journée et remercions chaleureusement Yann pour la façon dont il a su captiver son public avec toute la passion qu'on lui connaît.

C.G.

## La submersion marine sur le Bassin d'Arcachon : le point fin 2016.

La SEPANSO Gironde (Jean-Marie Froidefond) a organisé les 14, 15 et 16 octobre une exposition sur la submersion marine à Gujan-Mestras dans une ancienne cabane ostréicole au Port du Canal à l'occasion des Fêtes de la Science. Un public assez nombreux, 180 personnes environ, comprenant des élus de Gujan-Mestras et du Conseil Départemental, des ingénieurs du BRGM et du SIBA sont venus la visiter.

Le 6 décembre, J-M. Froidefond a exposé de façon pédagogique aux étudiants du Lycée de la Mer (Gujan-Mestras), l'origine des submersions marines, les facteurs aggravants et les impacts prévisibles sur le littoral du Bassin d'Arcachon.

Cet exposé a aussi été présenté le 14 décembre à l'UTLARC (Université du Temps Libre d'Arcachon).

Nous avons fait remarquer au public que la prévision de l'élévation du niveau de la mer était sous-évaluée par l'État (+ 40 cm en 2100 par rapport à aujourd'hui), alors que de nombreux scientifiques annoncent des valeurs de + 80 cm ou de + 1 m.

Afin de prévenir le public lorsqu'il y a une surcote, le SIBA (Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon) a présenté « un projet innovant contribuant à la culture du risque ». Un projet présenté par sa conceptrice, Sabine Jendenand, la directrice des services du Siba comme un Tri-tem. « Grâce à sa transparence et sa visibilité à 360 degrés il permettra d'informer le public en temps réel sur l'état des marées », a-t-elle expliqué. « Il permettra ainsi de comparer, en temps réel, l'écart entre le niveau constaté et le niveau calculé. En cas de surcote inattendue, supérieure à une valeur à définir, le Tri-tem s'éclairera en conséquence : du rouge (alerte) au vert (absence de risque). Insistant sur le caractère novateur de la chose, le Président du SIBA a sollicité le financement d'un prototype estimé à 95 000 euros, l'aide de l'État devant se monter à 20 000 euros (Sud-Ouest du 14-10-2016, édition du Bassin d'Arcachon).

Ceci dit, le plan de prévention des risques de submersion marine (PPRSM) qui devait être présenté à l'enquête publique fin 2015 est repoussé à fin 2017.

J-M. F.



### Pesticides en Gironde : la réponse d'un directeur de château mis en examen

Sud-Ouest 03/11/2016 .(YANN SAINT-SERNIN)

Le directeur d'un des deux châteaux mis en examen à Villeneuve-de-Blaye (33) conteste s'être affranchi des règles.

« J'ai toujours fait très attention. » Mercredi, face à l'écho rencontré par l'annonce de la mise en examen pour « usage inapproprié de produits phytosanitaires » de deux châteaux à Villeneuve-de-Blaye qui avaient épandu des traitements phytopharmaceutiques dans la journée du 5 mai 2014 près d'une école où des enfants avaient été pris de malaises, François Clauzel, .....

« Au moment où nous avons épandu sur notre parcelle, selon moi, le vent n'était pas supérieur à 3 beaufort, la limite au-delà de laquelle on ne peut pas traiter. Certes, on ne mesurait pas le vent, ce qui n'était pas obligatoire, mais nous savions par exemple, en regardant l'effet des rafales sur les arbres, quand il fallait ne pas épandre. Et nous avons toujours pris soin de ne jamais traiter cette parcelle lorsque des enfants se trouvaient dans la cour. Aujourd'hui, nous prévenons systématiquement la veille », assure le directeur. ....

Le Château Escalette avait épandu ce jour-là des produits utilisés en agriculture biologique. Le second château, Castel La Rose, cogéré par la maire du village, Catherine Verges, avait, lui, épandu des pesticides de synthèse courants en viticulture conventionnelle. « Je n'ai jamais considéré que le fait de traiter en bio nous dispensait de respecter les règles. Mais nous avons le sentiment de n'avoir rien à nous reprocher dans cette affaire », poursuit le directeur défendu par Me Sophie Clavel.

« Il y avait du vent dans le secteur ce jour-là, et je ne crois malheureusement pas que Villeneuve bénéficie d'un microclimat. Dans ce dossier, ce sont 23 enfants qui ont été touchés. Il était nécessaire qu'une enquête judiciaire fasse la lumière dans une procédure contradictoire, ce qui est en train d'être fait. **On ne vise pas la viticulture, on vise les excès** », glisse Me François Ruffié, l'avocat de la Sepanso, qui avait relancé la procédure après un classement sans suite. Sollicitée à nouveau hier, Catherine Verges a souhaité réserver ses propos à la justice. Il est toutefois probable que la défense du Château Castel La Rose diffère peu de celle de son voisin.

### Centrale nucléaire du Blayais : pour 7 associations écologistes, "les réacteurs ne doivent pas dépasser leurs 35 ans"

Sud-Ouest 4/01/2017 (Cathy Lafon)

Greenpeace, Sepanso, Estuaire pour tous, Nature Environnement 17, Association de défense des sites et habitants de Haute Gironde, Saintonge Boisée Vivante et CLCV (Association nationale de défense des consommateurs et usagers) : sept associations locales de protection de l'environnement se mobilisent sur les deux rives de l'estuaire de la Gironde et interpellent les autorités, après la présentation, le 9 décembre dernier, par l'Autorité de sûreté du nucléaire (ASN) à la Commission Locale d'Information Nucléaire (CLIN) du Blayais, des écarts de fabrication sur certains réacteurs, dont le réacteur 1 de la centrale du Blayais, en Gironde. Selon elles, les réacteurs de la centrale de Braud-et-Saint-Louis "ne doivent pas dépasser leur 35e anniversaire". Ce qui pose la question de leur arrêt.

#### L'affaire des anomalies de la cuve de l'EPR de Flamanville

"Le pot aux roses a été découvert après l'audit demandé par l'ASN à Areva, dans le cadre de **l'affaire des anomalies sérieuses sur la cuve de l'EPR de Flamanville** dans la Manche", rappelle le collectif dans un communiqué publié le 3 janvier 2017. Lancé fin 2015 par le gendarme du nucléaire, l'audit avait révélé des **incohérences dans les dossiers des contrôles de fabrication des composants nucléaires au sein de l'usine d'Areva Creusot-Forge** (Saône-et-Loire),.....

"La question des défauts de fabrication est grave", soulignent les associations, "car certaines zones de ces générateurs ont un taux de concentration en carbone de 0,32 % alors que le taux normal est de 0,22 %. Or comme le dit l'ASN cette zone présente potentiellement des propriétés mécaniques, en particulier de **résistance à la propagation de fissures**, plus faibles qu'attendues", précisent-elles.....

Le réacteur 1 du Blayais est concerné, puisque "**ses générateurs de vapeur ne comportaient pas moins de 11 défauts**", expliquent-elles. S'il a obtenu, après contrôle, l'accord de l'ASN pour son redémarrage, en contrepartie de mesures compensatoires prises par EDF pour éviter les chocs thermiques, la décision du gendarme du nucléaire n'éteint toutefois pas les inquiétudes des écologistes. Ces derniers notent aussi "la révélation, depuis plusieurs années, d'une **fissure**, appelée défaut de sous revêtement, dans la zone du coeur du réacteur 2 qui, même si elle est surveillée par EDF, témoigne bien d'une **insuffisante prise en compte** des conditions de fabrication des cuves."

**Les sept associations qui dénoncent "le caractère inacceptable", selon elles, "des pratiques d'EDF et d'Areva révélées par le dossier des anomalies", estiment que les réacteurs du Blayais sont atteints par la limite d'âge. ....la question de l'arrêt des réacteurs au delà de 35 ans de fonctionnement se pose".**

# La vie des Réserves Naturelles



Le livret programme "Balades sur les Réserves Naturelles" (également consultable sur le site de la SEPANSO) vous donnera toutes les précisions nécessaires pour participer aux visites ou aux activités organisées sur les Réserves Naturelles Nationales, situées en Gironde. : <http://www.sepanso.org/reserves/balades-nature-2017.pdf>

Ces trois Réserves naturelles (Marais de Bruges, Etang de Cousseau et Banc d'Arguin), membres du réseau des Réserves Naturelles de France, sont gérées pour le compte de l'Etat par la fédération SEPANSO Aquitaine.

**RN Bruges - Renseignements et réservations :**  
[animation.rnbruges@sepanso.org](mailto:animation.rnbruges@sepanso.org) ou 05 56 57 09 89

## Sorties thématiques (gratuit) :

Samedi 11 et dimanche 12 février : L'arbre têtard, un îlot de biodiversité

Vendredi 3 mars de 19 à 22 h : Une soirée avec les Amphibiens

Samedis 25 mars, 15 avril, 6 mai de 9 h à 12 h : Initiation aux chants d'oiseaux

Dimanches 26 mars, 16 et 30 avril, 7 et 21 mai de 9 h à 12 h : Découverte de la faune et de la flore

Samedi 29 avril : Le poney landais, un précieux allié

Vendredi 19 mai : sortie nocturne. Balade au crépuscule

Samedi 20 mai de 9h à 12h : découverte de la flore du marais.

**RN Cousseau : Réservations : OT Médoc-Océan 05 56 03 21 01 ou CDT Gironde 05 56 52 61 40**

**Visites Guidées** : de 9 h 30 à 13 h : dimanches 12 mars, 9 avril, 7 mai (5 €/ adulte, 2€/enfant de 8 à 16 ans et étudiant)

**Visites Mini-Cousseau**, de 14 h à 16 h 30 : Dimanches 12 février, (3 €/adulte, 1 €/ enfant de 8 à 16 ans et étudiant)

## Sorties thématiques de 14 h à 17 h 30 :

Samedi 4 mars de 10 h à 16 h : Restaurer les paysages des barins (gratuit)

Samedi 25 mars de 7 h à 10 h 30 : un marais au printemps (5 €/adulte, 2€/ enfants de 8 à 16 ans et étudiant)

Samedi 29 avril de 9h30 à 13 h : Au réveil de la Réserve naturelle (8 €/adultes, 3 €/enfant de 8 à 16 ans ou étudiant).

Samedi 20 mai de 14 h à 17 h 30 : A la rencontre des dernières vaches marines landaises (gratuit)

**RN Arguin : renseignements et réservation (obligatoire) 05 56 66 45 87**

(Chèque, à l'ordre de la SEPANSO, à RN du Banc d'Arguin, chemin Petit Bordes, 33260 La-Teste-de-Buch)

**Accueil posté dimanche 5 février de 9h 30 à 12 h 30** : Les oiseaux hivernants du Bassin (RV plage de la Hume à Gujan-Mestra). Gratuit

## Sorties thématiques :

Samedi 29 avril de 10 h à 16 h : Les petits secrets de notre littoral (5 €/adulte, 3 €/enfant ou étudiant de 10 à 18 ans)

Dimanche 21 mai de 10 h à 16 h : A la rencontre des oiseaux nicheurs (25 €/adultes - 20 €/enfants de 10 à 18 ans).

**Permanences SEPANSO Gironde : un administrateur se tiendra à la disposition des adhérents et sympathisants chaque mercredi (sauf périodes de congés scolaires) de 14 à 16 h à partir du mercredi 8 mars. Venez nous rencontrer.**

**Nos commissions de travail (Eau, Bassin d'Arcachon, Forêt, Agriculture...) sont également ouvertes à tous nos adhérents et associations affiliées, à raison d'un représentant par association. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous investir dans l'une d'entre elles.**

**Vous trouverez toutes les informations sur la vie des Réserves Naturelles, les sorties nature de la SEPANSO, les informations relatives aux dossiers en cours, les enquêtes d'utilité publique... sur le site Internet de la SEPANSO : [www.sepanso.org](http://www.sepanso.org)**

**Afin de donner une plus grande place aux informations qui concernent notre département, la SEPANSO Gironde a créé son propre site internet. : [www.sepanso.org/gironde/](http://www.sepanso.org/gironde/)**



Pour recevoir le Poulpe, n'hésitez pas à nous transmettre votre adresse électronique à l'adresse suivante : [lepoulpe.sep@wanadoo.fr](mailto:lepoulpe.sep@wanadoo.fr)

**SEPANSO Gironde - 1 rue de Tazia - 33800 BODEAUX**

**Tel : 05 56 91 33 65 - Fax : 05 56 91 85 75**

**email : [sepanso33@sepanso.org](mailto:sepanso33@sepanso.org)**

Hiver 2016-2017